E913

RECLAMATIONS DANS LES MARCHES DE TRAVAUX

Cette formation s'intéresse à la gestion des réclamations dans les marchés de travaux, du point de vue de l'entreprise, du maître d'œuvre ou du maître d'ouvrage.

Objectifs opérationnels

- **Rédiger un dossier de réclamation dans un marché de travaux**

Public Concerné

- Directeurs travaux
- Chefs de projets
- Juristes des entreprises de BTP
- Chargés d'opération
- Juristes de la maîtrise d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Droit à réclamation
Aggravation des charges imputables aux parties au marché
- Variations dans la masse des prestations à réaliser
- Travaux non prévus
- Prorogation des délais
- Bouleversement de l'économie du contrat
- Nullité ou absence de contrat

Aggravation des charges non imputables aux parties au marché
- « Fait du prince » et imprévision
- Sujétions imprévues

Procédure de traitement des réclamations
Mémoires de réclamation
- Traitement des litiges en cours de travaux
- Traitement des litiges sur le décompte général

Contractualiser la réclamation
- Avenants
- Transaction

Éléments de procédure contentieuse
- Délais de recours et recevabilité
- Expertise et recours au fond

Études de cas
- Étude de plusieurs cas concrets en marchés publics ou droit privé

- Questions se poser
- Précautions prendre
- Arguments et leur validité
- Droits à l'indemnisation
- Préparation de la réclamation
- Réagir en position de maître d'ouvrage
- Grandes lignes de défense

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES
Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations opérationnelles du droit de la construction, d'études de cas de marchés publics et de droit privé ainsi que de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES
Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES
La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés, conducteur de travaux et ingénieur travaux.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES
Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.
Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation
Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com